

Management environnemental et écologie industrielle : une question de culture et de compétition économique

Pierre Moszkowicz*

Rédacteur en Chef, Insa de Lyon

◆ Parmi les articles que vous trouverez dans les pages qui suivent, l'un a retenu particulièrement mon attention : « Ecociment, une expérience au Japon d'un nouveau type de ciment permettant le recyclage de déchets », proposé par des auteurs appartenant à l'un des leaders mondiaux de l'industrie cimentière.

La publication en français d'un article écrit par des auteurs japonais est très exceptionnelle et mérite d'être soulignée. Mais c'est le contenu qui peut aussi nous surprendre et appeler quelques réflexions. Les auteurs rapportent en effet leur expérience en matière de recyclage de déchets par l'industrie cimentière, qui se démarque très nettement de nos propres pratiques en France.

Le gouvernement japonais a aidé l'industrie cimentière à la mise au point de ciments où plus de la moitié des matières premières sont substituées par des résidus d'incinération d'ordures ménagères et d'autres déchets industriels. Le cadre réglementaire, l'économie des filières industrielles et le marché semblent avoir permis la fabrication à grande échelle de ces nouveaux ciments, qui sont promus pour leur haute valeur environnementale, et qui représentent un excellent exemple de réalisation des préceptes de l'écologie industrielle.

Le contexte français est différent : les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères sont considérés comme des déchets ultimes qui doivent être stabilisés puis stockés dans des centres de stockage où la sécurité est très exigeante. Par ailleurs, les industriels du ciment restent très vigilants vis à vis des procédés de fabrication de leurs produits dont ils considèrent en priorité les qualités d'usage. Ils limitent ainsi de manière drastique la valorisation matière des déchets dans leur industrie, en privilégiant la valorisa-

tion énergétique des déchets à fort pouvoir calorifique.

Ces approches différentes ont certainement des causes objectives, en particulier la difficulté au Japon de trouver les matières premières et des sites d'implantation de centres de stockage de déchets dans un espace très contraint. Mais on peut aussi sans doute considérer les sensibilités aux questions environnementales qui sous-tendent les politiques de management environnemental. Aujourd'hui en effet, de nombreuses filières industrielles en développement sont soumises à l'acceptation par les opinions publiques des risques environnementaux et sanitaires sous-jacents.

Ces acceptations sont très différentes selon les conditions sociologiques et culturelles. Un exemple frappant est celui de l'industrie agroalimentaire où le refus de certains produits et pratiques (OGM, hormones pour l'élevage,...) défraye la chronique quotidienne en France alors que les consommateurs américains n'ont jamais montré aucune réticence. Si les écociments japonais sont aujourd'hui bien acceptés par le marché local, les auteurs de l'article ne précisent pas si des perspectives de développement à l'exportation sont envisagées. Les problèmes d'acceptabilité risqueraient alors de se poser et deviendraient un enjeu de compétition économique.

Verra-t-on bientôt des commandos musclés venir sur des chantiers pour s'opposer à la construction de restaurants à cuisine rapide, non pas pour défendre la bonne « bouffe » à la française, mais pour empêcher l'utilisation de ciments qui contiennent des polluants dangereux pour la santé ?

* **Pierre Moszkowicz**

Directeur du Laboratoire d'analyse environnementale des procédés et des systèmes industriels – Insa de Lyon – 20, avenue Albert Einstein - Bâtiment 404 - 69621 Villeurbanne cedex